

Compte-rendu de l'audioconférence du 30 octobre 2020 – DDFIP de la Manche

Une audioconférence entre la Direction et les organisations syndicales s'est tenue ce matin, suite aux annonces gouvernementales du nouveau confinement.

Voici un résumé succinct des sujets traités :

1) Organisation :

Pas de plan de continuité d'activité. 100% des activités classiques à continuer.

Personnes nomades : (huissiers, vérificateurs...) contrôles non interdits même si ils sont à adapter en fonction des entreprises en difficultés et un maximum de prudence dans l'action pour les huissiers envers les personnes en difficultés.

2) Télétravail :

Le télétravail est la norme.

Mais la limitation est de "ne pas désorganiser le service".

35% de PC portables disponibles (pour télétravailler) rapportés au nombre d'agents dans la Manche.

Vu qu'il n'y aura pas de PC pour tout le monde, la priorité sera organisé comme ceci :

- personnes vulnérables en premier
- établir un certains équilibre entre les services (pas 100% d'un service et 0 d'un autre)
- bureaux collectifs en priorité
- notion d'éloignement géographique (utilisation de transport en commun).

Une question a été soulevée sur le fait de l'engagement du télétravail d'une personne qui commence à l'être pendant le covid.

Sera-t-elle obligée de rester en télétravail après le 1er décembre car elle s'est engagé en télétravail ?

Monsieur Garcia affirme que non.

Ils vont déployer le télétravail en mode P15 (c'est à dire que l'agent prendra le contrôle à distance de son ordinateur resté au bureau avec l'accès à l'ensemble de ses applications).

La CID installe 3 fois plus de postes sous cette forme qu'en VPN classique.

Actuellement la CID a 2 agents sur 4 qui peuvent réellement travailler ce qui pose la question du déploiement à temps du télétravail dans la Manche.

L'ESI de Caen a été sollicité pour un éventuel renfort.

Pas de téléphone professionnel pour les télétravailleurs. M. Garcia a fait remonter à la DG qu'il serait souhaitable pour les agents des SIE notamment. Un GT est prévu le 5 ou le 9 novembre sur le télétravail qui devrait assouplir les conditions matérielles du télétravail.

Avoir un conjoint à risque n'oblige pas l'agent DGFIP à télétravailler. Il s'agit uniquement d'une préconisation.

3) Accueil du public

Au niveau de l'accueil, c'est flou. La DG doit préciser s'il y a accueil exclusif sur RDV ou non.

Dans l'attente de précisions, la consigne est de maintenir comme avant (c'est à dire accueil avec ou sans RDV).

4) Attestation de déplacement

La carte professionnelle à elle seule remplace l'attestation de déplacement pour tous les déplacements du travail. A défaut, il faudra l'attestation délivrée hier.

5) Restauration collective

Flou à ce niveau. Est elle interdite ou maintenue ?

A Saint Lô elle a été autorisée pour aujourd'hui 30 octobre.

La direction est en train de voir pour fournir des paniers repas pour les sites d'Avranches et Cherbourg en lieu et place de la restauration collective.

Pour Saint Lô c'est la préfecture qui gère, la DDFIP n'est pas la seule actrice.

A défaut de solution les remboursements de frais de repas s'appliqueront (17,50€) même si la direction a conscience de l'injustice que cela peut procurer dans les services. La DDFIP de la Manche a proposé d'obtenir des tickets restaurants provisoirement pour ces sites. La DG n'a pas encore répondu à ce sujet.

6) Point sur la situation sanitaire

A l'heure actuelle, il y a eu 4 cas positifs depuis le retour de l'épidémie (dont un qui rentre de l'ENFIP) et ces 4 cas ont contractés la maladie en septembre/octobre.

Au niveau national de la DGFIP le nombre de cas a été multiplié par 4 depuis début octobre.

Actuellement, il y a 600 agents x 2/jour x 5 jours = 6000 masques par semaine.

Le stock actuel (avec "l'affaire des masques DIM") en masques jetables est inférieur à 10 000 pour la Manche. Soit moins de 15 jours de stock.

Avec la mise en place du télétravail et un renouvellement espéré M. Garcia pense que le stock devrait être suffisant.

Les prochains GT sur le NRP et instances de dialogue social devraient se dérouler en audio conférence et non en présentiel.

Nous essaierons de vous tenir au courant du mieux possible des évolutions de la situation.

Bon courage à tous



**Section de
la Manche**